

Bouaye

mensuel d'informations municipales

ensemble

MARS 2010

n° 14



www.mairie-bouaye.fr

contact@mairie-bouaye.fr

**Élections
régionales
14 et 21 mars**
Bureaux de vote ouverts
de 8h à 18h
Pièce d'identité
obligatoire



Laetitia Berthe, assistante administrative, Nathalie Boivin, infirmière libérale, et Lydie Levier, coordinatrice et responsable du CLIC.

Le CLIC accompagne les aînés

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Loire-Acheneau vient de voir le jour. Ce nouveau service public de proximité est un guichet unique d'information, d'orientation et d'accompagnement pour les personnes de plus de 60 ans et leurs familles.

La création du Centre Local d'Information et de Coordination Loire-Acheneau est effective depuis le début de l'année 2010. Ce nouveau service public de proximité est entièrement dédié aux problématiques des personnes de plus de 60 ans. Son champ d'action s'étend sur l'ensemble des huit communes du pôle sud ouest de Nantes Métropole : Bouaye, Bouguenais, Brains, Le Pellerin, La Montagne, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et Saint-Léger-les-Vignes. Installé provisoirement 1 impasse des Taurides, à

Bouguenais, le CLIC intégrera le futur équipement de quartier de la Grande Ouche fin 2010, début 2011. Cette structure est financée par les huit communes du pôle, par le Conseil général et par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Écouter, conseiller et orienter

La première mission du CLIC est l'accueil. Il consiste à écouter, conseiller les personnes âgées de plus de 60 ans, mais également leur conjoint(e), leur entourage

familial ou amical. Santé, social, juridique, habitat, transport... les interrogations touchent à de nombreux domaines de compétences. C'est pourquoi, en fonction de la situation, soit le CLIC donne une réponse directement, soit il oriente le demandeur vers les professionnels et les services compétents. « Chaque situation est unique ; elle est traitée de manière personnalisée, toujours en concertation avec les proches et l'accord de la (ou des) personne(s) concernée(s) car il ne s'agit pas de se substituer à la famille », explique Lydie Levier,

suite >>>

»»» coordinatrice, responsable du CLIC Loire-Acheneau. L'accueil est confidentiel : les agents sont tenus par le secret professionnel. « *Nous évaluons avec les intéressés et leur entourage leurs besoins et les aidons à trouver des réponses. Parfois, des personnes viennent pour un problème spécifique et en discutant, nous découvrons qu'il y a d'autres questions qui méritent d'être solutionnées* ». La prévention et l'anticipation d'éventuels problèmes à venir font partie des missions de l'équipe du CLIC.

Fédérer les acteurs sociaux, médicaux et associatifs

Le CLIC a également un rôle de coordination. Il a pour objectif de fédérer les différents acteurs du sanitaire et du social afin de mieux répondre aux besoins de la personne âgée et de sa prise en charge. Cette harmonisation entre les différents intervenants doit permettre au demandeur de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Le CLIC développe les partenariats et les initiatives avec les acteurs sociaux, médicaux... sur son secteur géographique d'intervention. Ainsi, il travaille en réseau avec les partenaires médicaux et associatifs et réalise des actions collectives : animations, conférences... La réunion d'information sur la maladie d'Alzheimer organisée le 4 février dernier par l'APAMA à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, était une des premières actions collectives. A terme, la position de coordinateur du CLIC lui permettra de constituer un groupe de travail pour mettre en place un observatoire gérontologique. Cet observatoire recensera et réfléchira avec les partenaires sur les atouts, les besoins, les attentes et les propositions exprimés sur le territoire ●



Signature de la convention entre la Ville de Bouaye et le CCAS de Bouguenais par Jacques Garreau, Maire, en présence de Lydie Levier, responsable du CLIC et de Marie-Bernadette Boureau, Adjointe.

Informations pratiques

CLIC Loire-Acheneau
CCAS de Bouguenais
1 Impasse des Taurides
Tél. 02 40 69 41 10

Horaires d'ouverture au public

Lundi, jeudi, vendredi : de 9h30 à 12h
et le mardi de 10h30 à 12h et de 14h à 17h.
Du lundi au vendredi : rencontre au CLIC
ou à domicile **sur rendez-vous**.

Permanences à Bouaye

Le CLIC propose une permanence toute l'année (sauf juillet et août) dans chaque commune du pôle sud ouest. A Bouaye, elle se déroule au centre administratif et social situé 1 ter boulevard du Bois Jacques, le 4^e jeudi du mois, de 9h à 11h, dès le 25 mars.

Une réunion publique d'information est organisée à Bouaye le jeudi 25 mars, à 14h30, salle du Conseil municipal, pour présenter le CLIC et ses services.

Une aide communale pour le portage de repas à domicile

Marie-Bernadette Boureau, Adjointe aux aînés, à la solidarité et à la prévention explique les raisons de l'instauration d'une nouvelle mesure sociale en direction des aînés.



Bouaye Ensemble : En quoi consiste cette aide ?

Marie-Bernadette Boureau : A partir du 1^{er} avril 2010, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bouaye met en place une aide financière pour les aînés à faibles ressources utilisant un service de portage de repas à domicile (Domus, par exemple). Cette mesure sociale est une réponse à un besoin exprimé à travers l'enquête réalisée auprès des aînés boscéens en 2009. Cette aide est mise en place pour contribuer au maintien à domicile et à l'autonomie des aînés aux revenus les plus modestes.

B.E : Pourquoi une telle mesure ?

M-B. B : Le service de portage de repas permet de rompre l'isolement et propose une nourriture saine et équilibrée pour les personnes âgées ou handicapées. C'est pourquoi nous souhaitons soutenir celles et ceux qui ont besoin de ce service. Cette contribution financière est parfois indispensable car certains Boscéens ne disposent que d'une faible retraite ou d'une pension à peine suffisante pour vivre. La question des revenus ne doit pas empêcher une personne de jouir du confort de son domicile. L'économie réalisée peut servir par exemple à payer les services d'une aide à domicile, souvent complémentaire.

B.E : Comment bénéficier de cette aide financière ?

M-B. B : Cette aide devra faire l'objet d'une demande auprès du CCAS. Un dossier sera constitué par le demandeur et étudié en fonction de chaque situation en respectant le plus strict anonymat. Nous invitons les personnes intéressées à s'adresser directement au CCAS pour connaître les conditions et les modalités de demande d'aide en téléphonant au 02 51 70 55 57.



Le CLIC déménagera, à la Grande Ouche à Bouguenais, début 2011.

Repas des aînés : mardi 23 mars

Comme chaque année, la Ville de Bouaye propose aux Boscéens de plus de 70 ans un repas convivial. Les festivités se dérouleront le mardi 23 mars, salle de l'Héronnière, à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu. Dimitri Aubry, artiste lyrique professionnel, proposera un tour de chant mêlant opéra, opérette, saxophone et chanson française. Les personnes concernées ont reçu une invitation par courrier. Celles et ceux qui n'ont pas encore répondu doivent le faire au plus vite pour pouvoir participer à cet après-midi ou pour recevoir le colis gourmand. Un service gratuit de transport sera assuré pour se rendre au déjeuner. Renseignements au 02 51 70 55 57.



Dimitri Aubry, artiste lyrique.

La 1^{re} Clé pour devenir propriétaire



La Communauté urbaine de Nantes propose le dispositif « Première Clé », une aide financière destinée aux ménages modestes qui souhaitent acquérir ou construire un logement sur l'une des 24 communes de l'agglomération.

Ce dispositif a pour objectif d'aider financièrement les familles en allégeant les mensualités de remboursements d'emprunts. Il permet aussi de limiter l'étalement urbain en favorisant l'acquisition sur le territoire de Nantes Métropole et facilite l'accession à la propriété des locataires de logements sociaux ou privés. Cette aide de Nantes Métropole permet d'accéder aux dispositifs de financements tels que le Pass-Foncier (visant à réduire l'effort du ménage en différant l'acquisition du terrain et en permettant de bénéficier de la TVA à 5,5 %) et la majoration du Prêt à Taux Zéro de l'Etat qui passe de 10 000 € à 12 500 €.

Aider les ménages modestes

La 1^{re} Clé Nantes Métropole prend la forme d'une subvention directe au ménage, d'un montant de : 3 000 € pour les ménages de 1 à 3 personnes, 4 000 € pour les ménages de 4 personnes et plus. Cette aide s'adresse aux ménages familiaux de 40 ans maximum, sous plafond de ressources, qui accèdent pour la première fois à la pro-

priété et peuvent justifier de 3 ans de location dans l'agglomération nantaise. Les bénéficiaires devront acquérir un logement neuf à un prix abordable (inférieur à 2 400 € HT/m² de surface habitable) et s'engager à l'occuper pendant au moins 5 ans.

Une démarche en trois étapes

Premièrement, le demandeur doit identifier précisément son projet d'achat sur le territoire de Nantes Métropole (maison, appartement neuf auprès d'un promoteur, ou achat de terrain et construction). L'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) est un interlocuteur privilégié de ces démarches (Tél. 02 40 89 30 15). Deuxièmement, il convient de vérifier la faisabilité financière du projet auprès de la (ou des) banque(s) choisie(s) et/ou du collecteur « 1 % logement » dans l'hypothèse d'un Pass-Foncier.

La banque vous remet une simulation de financement qui inclut l'hypothèse de la subvention 1^{re} Clé Nantes Métropole. La présentation de ces justificatifs est impérative pour la dernière phase, à savoir le dépôt de la demande de subvention auprès de Nantes Métropole. Le dossier de subvention est disponible auprès des établissements bancaires, des collecteurs 1 % logement ou sur le site Internet www.nantesmetropole.fr. Les services de Nantes Métropole étudient les dossiers présentés par les ménages et déterminent ainsi les familles éligibles à cette « clé » ●

Accompagner le vieillissement de tous



Chères Boscéennes,
chers Boscéens,

17 % des habitants de l'aire urbaine de Nantes ont aujourd'hui 60 ans ou plus. En 2020, ce sera 23 % et dans vingt ans cette classe d'âge grimpera aux alentours de 27 %. Cet allongement de la vie traduit les importants progrès sociaux et médicaux de notre société. Dès aujourd'hui, il est nécessaire que vos élus anticipent et préparent les services dont nous pourrions tous avoir besoin dans les années à venir.

Ainsi le CLIC Loire Acheneau est désormais opérationnel. Ce nouveau service public de proximité d'accompagnement des seniors est cofinancé par la commune. En complément de l'information téléphonique et des visites à domicile, une permanence mensuelle se tiendra à Bouaye.

Afin d'aider au maintien à domicile voulu par beaucoup de nos aînés, dès le mois prochain, le Centre Communal d'Action Sociale de Bouaye apportera une aide financière à celles et ceux d'entre vous qui ont de faibles ressources et qui souhaitent utiliser un service de portage de repas à domicile.

D'autres actions en cours soulignent la prise en compte de diverses préoccupations des seniors :

- participation active à la vie citoyenne au sein du Conseil des Sages,
- réflexion pour renforcer les temps de convivialité,
- amélioration de l'accessibilité aux bâtiments communaux,
- construction d'un domicile service,
- construction d'un accueil de jour intercommunal pour malades d'Alzheimer.

A l'écoute des besoins des seniors boscéens, la municipalité soutiendra activement les évolutions des services et des dispositifs nécessaires afin qu'à Bouaye, tous puissent bien vieillir ! ●

Très cordialement,

Jacques GARREAU

Maire de Bouaye,

Vice-président de Nantes Métropole.

Une souscription pour le drapeau des Poilus d'Orient

Le Conseil municipal s'associe à la Fondation du Patrimoine et l'UNC de Bouaye pour mettre en place un appel à souscription afin de restaurer le drapeau tricolore de la section des Poilus d'Orient du Pays de Retz. Actuellement très abîmé, cet objet historique appartenant au patrimoine boscéen nécessite une restauration professionnelle urgente pour être sauvegardé et conservé. Un premier drapeau a déjà fait l'objet d'un travail similaire : il est désormais exposé dans un meuble-vitrine, salle du Conseil municipal. Des bulletins de don sont disponibles en mairie et sur www.mairie-bouaye.fr



Le drapeau des Poilus d'Orient nécessite une restauration importante.

Réunion publique municipale

Une présentation du projet de lotissement *Les jardins d'Arbelle* pilotée par la société IFI, sur les terrains compris entre la rue de la Gagnerie et la rue des Grandes Vignes, aura lieu le **mercredi 31 mars à 18h30, salle du Conseil municipal**

Internet, téléphonie : une soirée d'information

Les sections de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) de Bouaye, Bouguenais, Rezé et La Montagne/St-Jean-de-Boiseau, proposent une soirée d'informations sur le thème : *Internet, téléphonie : les contrats*.

Caroline Vigneron, juriste CSF, apportera des réponses aux questions que les consommateurs rencontrent dans ces domaines, notamment : comment choisir son contrat ? Quelles précautions prendre en cas de changement d'opérateur ? Quels sont les recours possibles ? Le passage à la TNT. Cette réunion aura lieu le **mardi 16 mars, à 20h30, salle Renaud Barrault, rue Andromède, à Bouguenais.**

Contact : Union Départementale CSF au **02 40 89 72 23**

Les échos du Conseil

Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du 4 février 2010. Vous pouvez retrouver les Conseils municipaux en vidéo sur le site Internet de la ville www.mairie-bouaye.fr

Plan de désherbage et charte de préservation de la qualité des eaux

Face au problème de la pollution des eaux par les pesticides, le Conseil municipal a voté l'instauration d'un plan de désherbage communal. Celui-ci permet d'adapter les méthodes de désherbage en fonction du risque de transfert de pesticides de chaque zone à traiter vers les cours d'eau. La commune mettra en œuvre progressivement l'usage de techniques alternatives au désherbage chimique, notamment : l'arrachage manuel, l'utilisation de paillage et de plantes couvre sol, le désherbage mécanique. Parallèlement, le Conseil municipal a approuvé la charte territoriale CREPEPP (Cellule Régionale d'Etude de la Pollution des Eaux par les Produits



Le broyage des végétaux permet d'obtenir du paillage naturel.

Phytoprotecteurs). Elle vise à fédérer les communes du Bassin Versant de Grand-Lieu autour d'un projet et des objectifs communs de préservation de la qualité des eaux du lac de Grand-Lieu.

Voté à l'unanimité.

Des ateliers pédagogiques de jardin

Dans le cadre de la convention d'éducation à l'environnement de la Ville de Bouaye, l'association Grain de Pollen met en place des cycles de formation au jardinage écologique pour les Boscéens. Chaque séance sera consacrée à la découverte de techniques du jardinage naturel. Le calendrier 2010 a été arrêté ainsi, le samedi, une fois par mois de 10h à 12h :

• **3 avril** : le sol de mon jardin.

- **8 mai** : compost et engrais verts
- **5 juin** : association de plantes et rotation des cultures
- **3 juillet** : les ressources cachées du jardin
- **18 septembre** : soigner les plantes par les plantes
- **2 octobre** : choisir, produire et conserver ses semences
- **6 novembre** : préparation du jardin pour l'hiver.

Agir pour améliorer la biodiversité

Les services techniques de la Ville ont installé des gîtes et des nichoirs pour préserver les chauves-souris et plusieurs espèces d'oiseaux de notre région.



Pose de nichoirs pour oiseaux et de gîtes pour chauves-souris par les services communaux.

Avant le démarrage des travaux de rénovation de la Mairie, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) nous avait signalé la présence de chauves-souris se réfugiant dans les combles. Or, ce mam-

mifère volant, de la famille des chiroptères, qui veut dire littéralement « qui volent avec leurs mains », est en voie de disparition du fait de l'usage généralisé des pesticides et de la suppression de l'accès à leurs gîtes. Pourtant, ce mammifère est utile : une chauve-souris consomme 60 000 moustiques par an. C'est un insecticide naturel. C'est pourquoi, pour agir sur les causes de leur disparition, la ville de Bouaye s'est engagée dans une démarche exemplaire et cohérente et selon trois principes :

- **Mettre en place des mesures compensatoires** à la suppression des refuges liée à la rénovation de la toiture de la mairie. En août 2009, un diagnostic « bâtiment et biodiversité » a été réalisé sur les ateliers

Groupe minoritaire

L'arbre qui cache la forêt !

Avec la plus grande satisfaction les élus majoritaires égrainent avoir réalisé tel ou tel engagement de leur « contrat avec les boscéens ». S'il s'agit de communication, l'opération est réussie. Les risques étaient mineurs, les accomplissements principaux étant réalisés par des structures extérieures à la commune (Hôtel des entreprises, CLIC), soit résultent du travail de l'équipe précédente (Maison de la Santé, Plaisance, Périscolaire, Hameaux du Parc...). Nous constatons aussi le report important de la charge de travail sur les associations et les citoyens via de multiples commissions externes (CLE, OSB, Conseil des Sages).

Par contre, leur premier engagement de « maintenir les taux d'imposition communaux stables afin de ne pas aggraver la baisse du pouvoir d'achat... » a été bafoué. L'excédent de fonctionnement estimé à 900 000 € pour 2010 par cette équipe explique par lui-même que cette augmentation aurait du être plus mesurée. Par ailleurs, l'excédent de 370 000 € généré sur le programme de l'Orée du Bois est toujours en réserve. Pourquoi avoir augmenté d'autant la pression fiscale en 2009 ?

Les élus Bouaye Avenir n'ont cessé de dénoncer des erreurs manifestes d'appréciation telles que le projet de ZAC de La Pépinière et la vente à un « prix de référence » dérisoire des terrains pour le programme du Hameau du Parc. Les élus majoritaires viennent d'abandonner ce projet de ZAC car sa rentabilité s'avère impossible (alors que 650 000 € ont été investis sur cette zone). Ecouter les élus minoritaires à temps eut été utile pour la commune ! ●

Groupe majoritaire

Conséquences locales de politiques nationales

Le choix réaffirmé, par le Président de la République et son gouvernement, de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux qui part en retraite se traduit désormais concrètement sur notre commune.

Moins d'enseignants implique une augmentation du nombre d'élèves par classe ainsi que des fermetures de classes. L'école Victor Hugo sera directement impactée dès la rentrée 2010.

Moins de gendarmes et de policiers ajouté à la quasi disparition des politiques de prévention ne permet pas de faire face à l'augmentation de la délinquance malheureusement illustrée récemment à Bouaye par deux braquages de commerces.

Ajoutons à ces deux exemples qu'un décret ministériel vient, sans aucune concertation, de diminuer le prix de rachat de l'électricité produite par photovoltaïque sur des équipements neufs. Cette mesure conduit à une dégradation de l'équilibre financier que la commune avait conçu en recherchant un investisseur pour la couverture de l'ensemble sportif de Bellestre. Quelques semaines après les déclarations du sommet de Copenhague, voilà qui ne va pas encourager les collectivités à intégrer la production d'énergies renouvelables dans leurs projets de constructions neuves.

Face à ces évolutions négatives nous ne devons pas baisser les bras ; il est de la responsabilité de chaque citoyen, chaque élu, de s'engager pour revendiquer une politique nationale moins dogmatique, plus juste et plus cohérente afin que notre quotidien n'en subisse plus les conséquences néfastes ●

Utilisation des installations sportives

Afin d'assurer le bon usage et la pérennité des installations sportives municipales, le Conseil municipal a adopté un règlement destiné aux différents bénéficiaires des installations sportives, à savoir les associations sportives et les établissements scolaires. Le règlement précise les conditions de mise à disposition des installations (responsabilité des utilisateurs, sécurité, respect de l'ordre privé, propreté...) et les modalités de réservation des équipements.

Voté à l'unanimité.

Subvention Haïti

Suite au récent tremblement de terre survenu en Haïti, le Conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle de 1 000 € qui sera versée à la Fondation de France - Solidarité Haïti.

Voté à l'unanimité.

Management écologique

Les ateliers se déroulent au jardin pédagogique situé derrière le centre de loisirs de Bellestre. Ils sont limités à 12 personnes. Inscription en mairie obligatoire. Renseignements au 02 51 70 52 46.

Le règlement se fera à chaque début de séance par chèque.

Tarifs : pour les Boscéens : 9 € la séance ou 63 € le cycle ; pour les extérieurs : 15 € la séance ou 105 € le cycle ●

techniques par la LPO. Elle a préconisé des aménagements pour rendre les bâtiments des services techniques accueillant pour la faune sauvage, et notamment les chauves-souris. Trois gîtes adaptés aux chauves-souris, six nichoirs pour les hirondelles, deux pour les martinets, six pour les mésanges bleues et quatre pour les mésanges charbonnières ont été installés sur ces bâtiments et dans le parc de la mairie. Placés selon les recommandations de la LPO et en accord avec l'activité des agents de la commune, les différents gîtes permettront d'accueillir cette faune sauvage ;

- **Renforcer la biodiversité locale** dans le parc de la mairie, avec un fleurissement favorable aux insectes dont se nourrissent les chauve-souris et les oiseaux ;

- **Réduire l'usage des pesticides** sur l'ensemble de la commune avec l'adoption du 1^{er} plan de désherbage communal (*voir l'article Les échos du conseil*). ●

E n b r e f

Élections du Conseil Local Economique : les résultats

Les élections du Conseil Local Economique (CLE) se sont déroulées vendredi 12 février. A l'issue, les représentants des trois collèges ont été élus.

Collège commerçants / métiers de la terre :

- Gildas Gargadennec, gérant tabac - loto - cadeaux (bourg)
- Béatrice Choblet, agent immobilier (Échoppes)
- Luc Choblet, viticulteur (bourg)
- Nathalie Praud, cuisinière (Échoppes)
- Chaouky Baa, boucher (Échoppes)

Collège artisans / PME / TPE

- Vincent Person, équipementier automobile (Parc d'Activités des Coteaux de Grand-Lieu)
- Maryvonne Sidney, chambres d'hôtes (bourg)

Collège professions libérales

- Pierre-Yves Mercieca, architecte (bourg)
- Emmanuel Meignen, maître d'œuvre (bourg)
- Philippe Lapouyade, assureur (Échoppes) ●

Nouvelles entreprises

Terre de Retz.com

Pascal Gobin et Bernard Keller, Boscéens, ont lancé fin 2009, la société Terre de Retz. Cette entreprise rassemble des produits locaux issus d'exploitations familiales de la région dont certaines sont en agriculture biologique, et selon des modes de production privilégiant la qualité gustative des produits. Les produits commandés sur le site Internet www.terrederetz.com sont préparés dans un entrepôt à Bouaye puis sont ensuite livrés sur le lieu de travail, chez un correspondant local ou à domicile. Le but est de renforcer le développement durable du Pays de Retz et de ses alentours, en se basant sur les ressources locales ●



Denis Hugot, coach orthographique et relecteur

Denis Hugot a créé récemment sa double activité de relecteur-correcteur et de conseiller en orthographe. Il propose ses services de relecture et correction de tout document important de professionnel ou de particulier (CV, roman, thèse, rapport, présentation, revue, journal, mémoire, etc.) en y supprimant les fautes d'orthographe, de grammaire, de syntaxe, de ponctuation, d'orthotypographie... Il peut aussi aider (à distance ou en face-à-face) les personnes rencontrant des difficultés en orthographe, grammaire, etc. à retrouver un niveau satisfaisant.

Contact : 06 30 58 13 40
<http://relecteur.synthasite.com> ●

Le médiateur national de l'énergie

Le médiateur national de l'énergie est une institution publique indépendante au service des citoyens pour tous les sujets relatifs à l'électricité et au gaz naturel. **Il informe les consommateurs sur leurs droits** en les conseillant pour qu'ils se repèrent mieux dans cette nouvelle réalité qu'est l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz naturel. **Il protège les consommateurs** en apportant des solutions aux litiges qu'ils rencontrent avec les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel.

Renseignements : www.energie-info.fr
et www.energie-mediateur.fr

Tél. 0 810 112 212

(prix d'un appel local) ●

Vivre à Bouaye

Le Panier Bioscéen accueille de nouveaux adhérents

Créée en 2009, le panier Bioscéen continue ses distributions de produits locaux biologiques auprès de ses adhérents. L'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) de Bouaye rapproche producteurs et consommateurs en proposant des fruits et des légumes de saison, produits localement. La saison d'hiver du Panier Bioscéen est bien répartie et dans une ambiance de « vin chaud » avec son nouveau bureau. « *Nous allons bientôt démarrer la nouvelle saison et les nouveaux contrats avec notre producteur vont être signés dès mars. Quelques paniers supplémentaires seront proposés à de nouveaux AMAPiens* », se félicite le président Alain Manceau. L'association dispose d'un blog <http://lepanierbiosceen.canalblog.com> mis à jour régulièrement. Le visiteur peut retrouver l'actualité de l'association, des informations sur les distributions, des explications sur le fonctionnement d'une AMAP, mais également des recettes avec

les fruits et les légumes de saisons, des idées et des astuces pour cuisiner. Les personnes intéressées peuvent venir rencontrer les responsables du Panier Bioscéen lors des distributions hebdomadaires, lundi soir, de 17h30 à 19h30, à la salle Eugène Lévêque ou envoyer un message à lepanierbiosceen@yahoo.fr ●



Les distributions de paniers bio se déroulent salle Eugène Lévêque.

Le Bokal prend soin de ses musiciens

Local de répétition des musiques amplifiées de Bouaye, le Bokal met à disposition des groupes du matériel pour répéter dans des bonnes conditions. Le Bokal s'est doté, cette année, d'un décibel-mètre. Cet appareil mesure le volume sonore émis dans la salle. Ainsi, les musiciens peuvent régler les amplificateurs de leurs instruments lors des séances de répétition. Ce nouvel équipement s'ajoute aux bouchons d'oreilles jetables mis à disposition des groupes, depuis le mois de décembre. Généralement taboue, la prévention des risques auditifs doit pourtant être une préoccupation première chez les musiciens et les techniciens. Leurs oreilles sont aussi leurs outils de travail. L'Homme naît avec un capital auditif qui se détériore naturellement avec le temps et qui ne peut pas se régénérer. Ce capital peut aussi se détériorer plus vite qu'il ne le devrait - et de manière irréversible - lorsque les conduits auditifs sont trop sollicités (forts volumes et/ou longues expositions au bruit). Le Bokal recommande également de télécharger gratuitement l'excellent hors série du Tohu Bohu « Risques auditifs : pour un juste volume », www.trempo.com/Tohu-Bohu



Un décibel-mètre et des bouchons d'oreilles sont mis à disposition des musiciens répétant au Bokal.

Informations pratiques :

Adhésion à l'année par musicien : 9,30 € résident de Bouaye – 15,45 € extérieurs
Créneau de 3H30 par semaine - Tarif : 17 € par mois pour le groupe. Quelques créneaux sont encore disponibles.

Contact : service animation culturelle
au 02 51 70 57 55 ou
animation-culture@mairie-bouaye.fr ●

Errances, balade en Amérique du sud

Le collectif Spectacle En Retz (SER), avec l'appui de la Ville de Bouaye et de sept autres communes, a décliné plus d'une trentaine de rendez-vous pour voyager à travers l'Amérique du sud sans quitter le Pays de Retz, du 1^{er} mars au 10 avril.



La Ville de Bouaye accueille près d'une quinzaine d'animations dont bon nombre d'entre-elles sont gratuites. Autant de

bonnes raisons de traverser l'Amérique latine en famille tout au long du mois de mars.

Les temps forts Boscéens

Exposition, rencontres

A la bibliothèque :

- **Mercredi 3 mars (à 11h et à 15h) :** Contes d'Humahuaca en scène et en musique avec la Caravane Cie et l'EBMD.
- **Du 3 au 27 mars :** « Parcs naturels péruviens, quelle solidarité internationale ? » de Sébastien Blanchard (voir portrait page 8). Rencontre avec Sébastien Blanchard, vendredi 19 mars, à 20h30.
- **Du 3 au 27 mars :** Expo photos « Carnet de voyage » de Christian Joubert. Rencontre avec Christian Joubert, vendredi 12 mars, à 20h30.
- **Du 15 au 27 mars :** Expo de photos et d'instruments de musique de Sylvain Rigot.

A l'Équipage :

- **Du 5 mars au 10 avril :** Expo photos « Portraits boliviens » de Christian Joubert.

Spectacles

A la salle Eugène Lévêque :

- **Mercredi 10 mars (15h) :** spectacle conte « Le chat malcommode et la demoiselle hirondelle » par la Compagnie de la Lune Rousse.

A ne pas rater également, les événements organisés sur La Montagne, Saint-Léger-Les-Vignes, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Rouans, Saint-Mars de Coutais, Machecoul, Saint-Hilaire de Chaléons. Renseignements : 02 51 70 55 55 - www.mairie-bouaye.fr

Samedi 3 avril : « Restons singes ! »

La comédienne, Anne Colin, installe son campement pour faire vivre un reportage en direct, sur les singes, l'Homme et la déforestation. Ce théâtre d'objets avec ses singes aux poils synthétiques est un zoom sur Jane Jolee, spécialiste en singes et singeries, qui dévoile le fruit de ses observations sur les origines de l'Homme et ses airs de



Un documentaire théâtral sur les singes, l'Homme, la déforestation !

famille avec les grands singes. Ce spectacle familial, mordant, humoristique et enrichissant, est à vivre le **samedi 3 avril, à 17h, salle E. Lévêque**, à partir de 6 ans. Tél. 02 51 70 55 55. Billetterie à l'accueil de la mairie. Tarif plein : 5 € - réduit : 3 € (enfant jusqu'à 16 ans, étudiant, sans emploi, Rmiste). ●

Agenda

Mars

Lundi 1^{er}

REUNION PUBLIQUE «FRANCE ÉPILEPSIE»
20h30 - salle du Conseil municipal

Mardi 2

ASSEMBLEE GENERALE
ASL Clos de la Mévellière
20h30 - salle Eugène Lévêque

Du 3 mars au 10 avril

ERRANCES, BALADE SUD AMERICAINE
Collectif SER - Ville de Bouaye
Programme ci-contre

Jeudi 4

REUNION D'INFORMATION PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
Entreprise Atlantic renov
19h - salle José Foulon

Vendredi 5

ATELIER TAILLE DES VEGETAUX
Jardiniers de France
14h - chez M^{me} Guillaume 8 bis route des Terres Quartières

ASSEMBLEE GENERALE

ASL Landes aux Fées
18h30 - salle José Foulon

VERNISSAGE DU FESTIVAL « ERRANCES »

19h - L'Équipage

ASSEMBLEE GENERALE

Centre de Soins Infirmiers
20h - salle du Conseil Municipal

Samedi 6

THEATRE

Compagnie Les Alizés
20h30 - salle Eugène Lévêque

Du 8 au 12

PROGRAMMATION CULTURELLE DES ECOLES
Salle Eugène Lévêque

Jeudi 11

CONSEIL MUNICIPAL

Municipalité
20h - Salle du Conseil municipal

CONCOURS DE BELOTE

FC Bouaye
20h - salle Eugène Lévêque

Vendredi 12

CONCERT DU GROUPE « 128 »

20h - L'Équipage

Samedi 13

CHAMPIONNAT REGIONAL DE MARCHÉ 10 ET 20 KM

Herbauges Athletic Club
15h - Ensemble sportif des Ormeaux
Piste d'athlétisme

Dimanche 14

ELECTIONS REGIONALES

A partir de 8 h - 6 bureaux de vote

STAGE TAÏ CHÏ

ADGB
9h à 12h - ensemble sportif des Ormeaux

Mardi 16

ATELIER PORTER SON ENFANT CONTRE SOI
9h30 à 10h30 - L'Équipage

Jeudi 18

ASSEMBLEE GENERALE

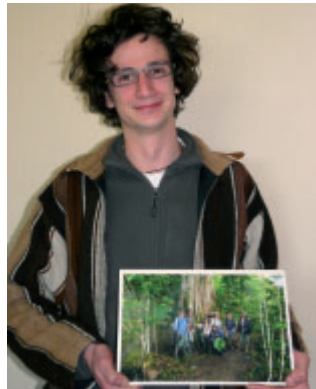
ASL La Galimondaine
20h30 - salle Eugène Lévêque

L'écovolontariat, vu par Sébastien Blanchard

A tout juste 23 ans, Sébastien Blanchard a déjà parcouru plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du sud. Cette dernière a été une source d'inspiration et de réflexion qu'il a voulu partager à travers une exposition.

En 2009, Sébastien Blanchard s'est rendu au Pérou dans le cadre de sa licence ingénierie de projet de solidarité internationale. Là-bas, il a réalisé une étude pour déterminer les missions d'écovolontariat (aide dans le domaine de l'environnement) qui pourraient être mises en place au sein des parcs naturels du Pérou. Cette expérience de quatre mois l'a conduit à la découverte de ces immenses réserves nationales, à la rencontre de leurs responsables et des populations locales. Ce dépaysement total, vécu seul, coupé du monde occidental, et les échanges avec les différentes communautés ont nourri sa réflexion, sur lui-même, sur la vie et sur l'écovolontariat, en particulier. « *Ma définition de la soli-*

darité internationale, c'est un ensemble de solidarités locales connectées, contrairement à l'humanitaire, où il y a une main qui donne et une main qui reçoit. Les volontaires privilégient l'échange, la connaissance de l'autre », explique Sébastien Blanchard. Cette expérience marquante, il a voulu la partager à travers une exposition photographique. « *La Maison AJIR m'a accompagné dans la méthodologie du projet. Puis, j'ai monté un dossier auprès de la bourse Déklic pour le financer* ». Ainsi, l'exposition « *Parcs naturels péruviens : quelle solidarité internationale ?* » retrace ce voyage et interroge le visiteur. Elle est visible à la bibliothèque, dans le cadre du festival « *Errances* » (voir page 7). ●



Sébastien Blanchard présente une exposition sur les parcs naturels péruviens.

Vendredi 19

CONCOURS DE TAROT

Les Gars d'Herbauges
19h - salle des GHB

SOIREE JEUX

19h à 22h30 - L'Equipage

Dimanche 21

ELECTIONS REGIONALES

A partir de 8h - 6 bureaux de vote

Mardi 23

REPAS DES AINES

Municipalité
Midi - Salle de l'Héronnière
(Saint-Aignan-de-Grand-Lieu)

Judi 25 et vendredi 26

STAGE «ART TEXTILE»

Le Héron Patchwork
9h - 17h - Salle Eugène Lévêque

Vendredi 26

ASSEMBLEE GENERALE

Bouaye Avance
19h30 - Le Bois Olive

TOURNOI DE BELOTE

Moto Club d'Herbauges
19h30 - Salle Eugène Lévêque

ASSEMBLEE GENERALE

ADGB - 20h30 - Salle du Conseil municipal

Samedi 27

EXPOSITION VENTE

Amicale Laïque de Bouaye (section dessin)
Journée - Foyer Marcel Herbreteau

TOURNOI TRIPLETTE

Amicale Laïque de Bouaye (section Pétanque)
13h à 20h - Esplanade de l'Edit de Nantes

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE

DEPARTEMENTAL DES OFFICES MUNICIPAUX
DU SPORT

Office du Sport de Bouaye
9h-13h - Salle du Conseil municipal

Mardi 30

ATELIER MASSAGES BEBES

10h à 11h30 - L'Equipage

NUMÉROS D'URGENCE

MEDECINS ET AMBULANCIERS

Désormais en cas d'urgence,
appelez directement le **15**.

Pour contacter : LE CENTRE DE SOINS
INFIRMIERS appelez le **02 40 32 61 62**
LE CABINET DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES
appelez le **02 40 32 61 56**

État-civil

NAISSANCE :

- Gaël SAVARY, né le 06/01/2010
- Thomas RONDOUIN, né le 11/01/2010
- Esteban THOMAS, né le 12/01/2010

DÉCÈS :

- Marie BOSSIS née AUDIC, décédée le 11/01/2010
- Franck KOPCZYNSKY, décédé le 21/01/2010

L'écogeste du mois



Trier les déchets ménagers recyclables pour leur donner une deuxième vie.

Les déchets ménagers recyclables sont collectés grâce à un bac roulant jaune. Ils comprennent :

- les papiers, les cartons et cartonnettes,
- les bouteilles et flacons en plastique,
- les emballages métal.

Ces déchets sont envoyés vers un centre de tri qui retire les éléments indésirables (erreurs de tri), sépare les matériaux et les conditionne pour optimiser leur transport. Ces déchets vont connaître une « seconde vie » : le papier est transformé en papier de journal, le carton sert à refaire du carton. Les flacons plastiques sont recyclés en bouteille pour 50 %, en fibres (polaires, rembourrage couette/voiture) pour 15 %, en tube pour 35 %. Les briques alimentaires servent à refaire du papier cadeau, du papier toilette, des mouchoirs, l'acier et l'aluminium sont retransformés dans le même matériau pour des usages différents.